

## « Accueil et stationnement de camping-cars au sein et au voisinage des milieux naturels sur le littoral de la Manche: problématiques, enjeux et préconisations de gestion »

Proposition de stage 2021

### Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est un syndicat mixte ouvert, constitué entre le Département, les intercommunalités littorales de la Manche et la commune nouvelle de la Hague. Il est chargé de la gestion, dans la Manche, de 5 200 ha de sites naturels terrestres littoraux acquis par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime Naturel attribués par l'État au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey.

Il assure, sur les sites en gestion, des missions de conservation du patrimoine naturel et paysager et d'accueil du public ainsi que des missions de suivis du patrimoine naturel et des usages sur ce littoral.

L'équipe technique du SyMEL est composée de : 11 gardes et gardes-gestionnaires du littoral répartis sur 8 antennes, 3 techniciens aux missions transversales et 1 responsable technique basés au siège à Saint-Lô sous la responsabilité du Directeur du Syndicat mixte.

Le(la) stagiaire sera basé(e) à Saint-Lô, dans les locaux du SyMEL et sera amené à se déplacer sur l'ensemble de la façade littorale du Département de la Manche.

**Sites d'étude :** Ensemble des terrains littoraux gérés par le SyMEL dans le département de la Manche

- Secteur de la baie du Mont-Saint-Michel
- Secteur du sud et centre Manche
- Secteur de la côte des Isles
- Secteur de la Hague
- Secteur du Val de Saire
- Secteur côte Est du Cotentin

### Contexte de l'étude et thème de stage :

Les sites littoraux sont de plus en plus prisés et font l'objet d'un attrait touristique estival croissant. Les sites gérés par le SyMEL ne dérogent pas à cette fréquentation et font même, depuis peu, l'objet d'un important rassemblement de véhicules (camping-cars notamment) sur les aires de stationnement ou même au sein d'espaces naturels. Ce genre de situation, parfois interdite, crée des tensions entre les différents usagers des sites. De plus, de nombreuses collectivités sollicitent le SyMEL pour avoir des solutions à mettre en place pour encadrer cette fréquentation. Tous les secteurs du littoral Manchois sont touchés par cet afflux de fréquentation avec des problématiques variées qui vont de l'impact sur le patrimoine naturel et le paysage, des dégradations de mobiliers, des questions de sécurité liées aux réseaux routiers ou d'accès aux sites par les services de secours, des nuisances diverses (sonores, déchets etc...).

Afin de répondre à ces enjeux d'accueil du public sur les sites et d'anticiper les problématiques liées à ces stationnements, le SyMEL souhaite mettre en place une réflexion sur les stationnements de camping-cars sur les espaces littoraux dans la Manche.

### Objectifs du stage :

Ce stage a pour objectifs, sur les terrains gérés par le SyMEL, d'identifier les problématiques liées aux stationnements dans les différents secteurs du département, d'identifier les divers enjeux associés et de préconiser des actions afin d'apporter des solutions. L'objectif est bien sûr de trouver des actions répondant à chaque contexte de fréquentation et de spécificités des sites.

Le (la) stagiaire aura pour mission de :

- Réaliser des recherches bibliographiques sur la réglementation en vigueur et de faire une synthèse des dispositifs permettant de réglementer la fréquentation automobile dans les sites. Cela comprendra une analyse des réglementations applicables sur le littoral et dans les espaces naturels ainsi que les réglementations des usages et de limitation de la fréquentation des véhicules terrestres à moteur ;
- Identifier les problématiques et les enjeux en matière de stationnement des camping-cars au sein des différents secteurs du département. Pour ce faire, le (la) stagiaire prendra contact avec les différents gardes du littoral sur chaque secteur pour évaluer ces problématiques et enjeux. L'objectif est de qualifier et quantifier les problématiques de stationnement (types de problématiques, périodes, usages concernés et les enjeux associés etc...) ;
- Prendre contact avec les acteurs, partenaires, élus concernés pour échanger sur cette problématique (professionnels du tourisme (offices du tourisme, Latitude Manche), collectivités ayant mis en place des dispositifs, Conservatoire du littoral, Département de la Manche, services de l'État). Des acteurs hors du département ayant une expérience dans ce domaine pourront être sollicités ;
- Réaliser des cartographies thématiques (enjeux, possibilités de restauration / aménagements...) ;
- Déterminer des préconisations de gestion en réponse à la problématique ; identifier des sites prioritaires pour mettre en place des actions ;
- Rédiger un bilan de l'étude reprenant les éléments traités dans le stage. Si des enjeux et problématiques par secteur se dégagent, une synthèse par secteur pourra être réalisée ;
- Éditer un document à destination des partenaires et collectivités pour apporter des éléments d'éclairage sur la problématique, les acteurs ressources et les dispositifs pour encadrer la fréquentation ;

### Profil recherché :

- Bac +5, Master ou équivalent en environnement, géographie et aménagement du territoire ;
- Connaissances en aménagement du territoire souhaitées ;
- Connaissances environnementales souhaitées ;
- Connaissances juridiques et réglementaires souhaitées ;
- Connaissances en gestion de sites littoraux seraient un plus ;
- Connaissances liées au domaine touristique seraient un plus ;
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle requises ;
- Capacités de prises d'initiatives ;
- Sens du relationnel et du contact, autonomie et rigueur ;
- Compétences en synthèse de données et SIG (QGis) nécessaires ;
- Permis de conduire indispensable et véhicule personnel souhaité (indemnisation des frais kilométriques) ;

## Renseignements :

Le stage s'effectuera sur une période de **6 mois (mars-septembre 2021, 35h / semaine)**, en fonction des disponibilités du / de la stagiaire et **sera rémunéré** selon la réglementation en vigueur. Un véhicule de service partagé sera mis à disposition, en fonction des disponibilités, ainsi que du matériel informatique.

Les repas du midi peuvent être pris au restaurant administratif de la Maison du Département.

**Les conditions d'accueil du stage (localisation ...) pourront changer selon l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19.**

**Tanguy PAIN**, référent stages - technicien en charge des suivis naturalistes et de la gestion cynégétique,  
02 33 05 94 96 ou 06 08 63 26 17

**Pierrick LIZOT**, responsable du pôle technique, 02 33 05 98 78 ou 06 80 96 43 69

**Envoyer CV et lettre de motivation AVANT LE 30 décembre 2020**  
**par courrier ou par messagerie électronique à :**

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mél : [symel@manche.fr](mailto:symel@manche.fr) – Site internet : [www.symel.fr](http://www.symel.fr)